

Donner aux femmes entrepreneurs de la Région MENA le pouvoir d'accéder, sur un pied d'égalité avec les hommes, aux affaires et aux marchés

Algérie, Égypte, Jordanie, Liban, Maroc et Tunisie



Chaîne de Valeur Sensible au Genre dans les secteurs de l'agroalimentaire, du textile et de l'habillement et des technologies de l'information et de la communication

PROFIL DE PAYS DE LA GSVCA EN TUNISIE : RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Equipe de recherche et de rédaction

Faiza Benhadid, Meriem Boudjadja

Juillet 2022

LE CADRE

Durant la première phase de ce projet, 2017-2019), grâce à un partenariat CAWTAR-SIDA, parmi d'autres interventions, un Audit Genre a été mené en examinant les politiques économiques, le cadre juridique et les accords commerciaux dans les six mêmes pays. Il avait pour objectifs d'analyser et d'évaluer les effets de la mondialisation et de la libéralisation du commerce sur l'autonomisation économique des femmes et leur accès aux marchés commerciaux. Les résultats ont réussi à attirer l'attention et à sensibiliser les acteurs et les parties prenantes, directement ou indirectement concernés, sur l'importance de *l'autonomisation des femmes vers l'égalité des sexes dans la région MENA par l'intégration du genre dans les politiques économiques et les accords commerciaux*, grâce à des interventions de sensibilisation, de plaidoyer et de mise en réseau fondées sur des données factuelles, ainsi qu'à la création et au renforcement des capacités institutionnelles. Ce travail s'est appuyé sur les priorités identifiées par les parties prenantes ciblées.

Il faut noter que sur la base de ce qui a précédé, la principale conclusion de l'analyse de la situation et de l'audit genre est que l'approche dans les politiques économiques et commerciales et que l'environnement analysés est neutre voir négative d'un point de vue du Genre qui n'est pas vraiment intégré ce qui est loin d'être propice à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes dans l'économie et le commerce. C'est sur la base de ce constat que la priorité que ce projet a choisi de traiter est de « Donner aux femmes entrepreneures de la région MENA le pouvoir d'accéder, sur un pied d'égalité avec les hommes, aux affaires et aux marchés » en vue de renforcer leur capacité à accroître leur accès aux ressources et leur contrôle à égalité avec les hommes entrepreneurs, avec un focus sur les marchés des affaires et du commerce.

Son objectif thématique est la « *Création d'un environnement propice à la promotion de l'entreprenariat féminin et à l'intégration des femmes dans les marchés des affaires et du commerce* » en Algérie, en Égypte, en Jordanie, au Liban, au Maroc et en Tunisie. Créer un environnement propice a signifié en premier la nécessité de produire des connaissances sur les femmes et les hommes d'affaires dans une perspective d'analyse comparative entre les sexes qui comprend le profilage des PME et la cartographie des principaux acteurs d'au moins trois secteurs sélectionnés soit l'agriculture, les industries légères et les services.

Il convient de rappeler que l'Analyse de la Chaîne de Valeur Sensible du Genre/ACVSG (approche et outils) a été utilisée pour évaluer l'égalité entre les femmes et les hommes, en mettant l'accent sur leur participation à l'activité économique et leur accès aux marchés des affaires et du commerce dans les six pays mentionnés. Trois secteurs différents, domaines de la chaîne de valeur, ont été sélectionnés ciblant plus précisément un sous-secteur pour chacun de ces domaines: 1) Agriculture : Industries agroalimentaires ; 2) Industries légères: Textile et habillement et 3) Services: Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Outre l'exercice lui-même (révision documentaire, évaluation rapide et analyse), un certain nombre de femmes et d'hommes propriétaires ou gestionnaires de PME a été ciblé, représentant un échantillon des sous-secteurs sélectionnés, à savoir l'agroalimentaire, le textile et l'habillement et les TIC. Le diagnostic des contraintes et des défis a visé la détermination des inégalités et ses disparités entre les sexes en vue d'évaluer les besoins en matière de capacités et de ressources et par suite de sélectionner des priorités au niveau des PME et des femmes entrepreneures elles-mêmes, y compris pendant et après le confinement dû à la pandémie de COVID-19 et de ses conséquences.

FAITS ET CHIFFRES

1. Contexte général

Table 1-Indicateurs généraux

Indicateurs généraux ¹	Femmes	Hommes	Valeur
PIB, US\$ milliards			39,23
PIB par habitant, \$ PPA internationaux constants de 2011			9,82
Population totale, million personne	5,90	5,80	11,70
Taux de croissance de la Population, %	1,10	1,15	1,12
Population par sexe (Femmes/Hommes), ratio F/H	50,42	49,58	1,02

L'économie tunisienne repose essentiellement sur l'agriculture qui est un secteur clé représentant 10,4% du PIB et employant 12,7% de la population active. L'industrie représente 22,7% du PIB et emploie 32,5% de la population active. Les services représentent 61,7% du PIB et incluent les secteurs en plein essor des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et du tourisme. La pandémie de Covid-19 a fortement affecté le secteur tertiaire et l'économie tunisienne dans sa globalité, le pays ayant connu un coup de frein économique sévère, le PIB s'est ainsi contracté de 8,8 % en 2020².

2. « Rapport mondial sur l'écart entre les sexes, 2021 », Tunisie

Tableau 1 –Progression Score GGGR Tunisie(2006-2021)

2006		2021		Progression (2006-2021)	
Rang	Score	Rang	Score	Rang	Score
90	0,629	126	0,649	-36	+0,020

Dans le dernier rapport du Forum économique mondial sur l'écart entre les sexes, la Tunisie se classe en deuxième position des pays arabes à la 126^{ème} place sur 156 pays juste après les Émirats Arabes Unis, premier pays de la Region et 72^{ème} au niveau mondial.

3. Niveau d'instruction

Tableau 2 - Évolution du taux de scolarité en Tunisie (2006 -2021)³

2006		2021		Progression (2006-2021)	
Rang	Score	Rang	Score	Rang	Score

¹ World Economic Forum: Global Gender Gap Report, 2021, <http://www3.weforum.org/docs/WEFGGR2021.pdf>

² <https://www.banquemondiale.org/fr/country/tunisia/overview>

³ World Economic Forum: Global Gender Gap Report, 2021

76	0,959	108	0,970	-32	+0,011
----	-------	-----	-------	-----	--------

Selon la même source⁴, le niveau d’instruction en Tunisie a progressé passant du score de 0,959 en 2006 à celui de 0,970 en 2021. En revanche, au niveau du classement, le pays a nettement régressé passant de 90^{ème} en 2006 (sur un total de 130 pays) à 108^{ème} en 2021 (sur un total de 156 pays). Toutefois, au fur et à mesure que l’on progresse dans le cycle scolaire, le taux de participation féminin augmente jusqu’à atteindre 41,2% de femmes inscrites à l’université contre 22,8% d’hommes. Concernant l’alphabétisation, la Tunisie est classée au 126^{ème} rang avec un taux d’alphabétisation de 72,2% pour les femmes contre 86,1% pour les hommes.

4. Participation Économique et Opportunité

Tableau 3- Évolution de la Participation économique et opportunité comparée (2006-2021)⁵

2006		2021		Progression (2006-2021)	
Rang	Score	Rang	Score	Rang	Score
97	0,480	144	0,445	-47	-0,035

La Tunisie a vu sa position sur le plan de la participation et opportunité économique régresser de 97^{ème} en 2006 à la 144^{ème} place en 2021 avec un recul de 0,035 point sur le score. Les dernières données disponibles montrent que le taux de participation des femmes à la population active en Tunisie est de 24,9% contre 68,9%⁶ pour les hommes, soit un peu plus de 3 fois moins élevée que celle des hommes. Le taux de chômage des femmes sur l’ensemble de l’année 2019 était de 22,2%, celui des hommes étant de 12,3%.⁷ Selon une enquête nationale sur la population et l’emploi conduite par l’Institut National de Statistiques/INS dans des conditions perturbées par la situation sanitaire dans le pays, le nombre des occupés poursuit sa baisse et diminue de 4.6 mille occupés au premier trimestre 2021 par rapport au trimestre précédent. Cela veut dire que le taux de chômage augmente à 17.8% pour la même période contre 17.4 % au trimestre précédent, augmentation de 0.6 point pour les hommes et diminution de 1.1 point pour les femmes, pour atteindre, respectivement, 15.0% et 23.8%. Il est de à 40.8% chez les jeunes, estimé à 40.4% chez les hommes et à 41.6% chez les femmes. Selon l’INS, l’effectif de la population active a atteint un **taux de 47.5%** au premier trimestre 2021 soit une augmentation de 0.2% par rapport au quatrième trimestre de 2020. La population active se répartit en 2845.1 mille hommes et 1326.5 mille femmes. Le taux d’activité est estimé à 66.5% chez les hommes et 29.4% chez les femmes⁸.

5. Les femmes dans le monde de l’entrepreneuriat

Les entreprises en Tunisie sont en majorité des très petites entreprises (employant moins de 6 personnes) et des Petites et Moyennes Entreprises (PME). En 2019, 86,9 % des entreprises, sur un total de 782.115 entreprises recensées dans le Répertoire National des Entreprises (RNE), sont des

⁴ Global Gender Gap Report, 2021. P.405, http://www3.weforum.org/docs/WEF_GGGR_2021.pdf

⁵ [World Economic Forum: Global Gender Gap Report, 2021](https://www.weforum.org/publications/global-gender-gap-report-2021)

⁶ <http://wb-gender-portal-preview.s3-website-us-east-1.amazonaws.com/countries/tunisia>

⁷ <https://data.unwomen.org/country/tunisia>

⁸ Indicateurs de l’emploi et du chômage, Premier trimestre 2021, <http://ins.tn/publication/indicateurs-de-emploi-et-du-chomage-premier-trimestre-2021>

entreprises sans employés, et 10,3 % emploient moins de 6 personnes (de 1 à 5)⁹. Notant les données limitées disponibles sur le sujet et parfois même contradictoires, en Tunisie, en 2010, la part des femmes dirigeant une entreprise de type personne morale a été évalué à 19% des entreprises de ce type¹⁰ et 23% d'entreprises ayant le statut de personne physique. Par ailleurs, l'Indice Mastercard de femmes entrepreneures publié en 2019, affiche un pourcentage des femmes chef d'entreprises aux alentours de 10,8 % du total des chefs d'entreprises en Tunisie¹¹.

Selon des données publiées par la Chambre nationale des chefs d'entreprises (CNFCE), le nombre des femmes entrepreneurs s'élève à quelque 10 mille réparties entre les secteurs formel et informel¹². Selon le "TOP 100 des femmes entrepreneures de Tunisie" publié en juillet 2021,¹³ près de la moitié, soit 46% des femmes entrepreneures en Tunisie, sont des actionnaires dirigeantes d'entreprises, 34% sont des fondatrices et 20% des co-fondatrices. Selon cette même source, les femmes entrepreneures exercent à 27% dans le secteur de la santé et des industries pharmaceutiques, 11% dans le secteur du tourisme 10% dans le secteur de distribution 9% dans le secteur des finances et des technologies, 9% dans le secteur de l'éducation, 7% dans le secteur agroalimentaire, 7% dans le domaine cosmétique, 6% dans le domaine des plasturgies, 6% dans le secteur automobile et 4% dans des activités diverses. La ventilation des femmes entrepreneures par régions, montre que 61% des entreprises sont installées au Grand Tunis, 12% à Sfax, 7% à Nabeul, 5% à Ben Arous, 4% à Sousse et 2% à Monastir.

6. Statut juridique et droits des femmes

Tunisia - Scores for Women, Business and the Law 2021



Au cours des dix dernières années, « Women, Business and the Law » a recueilli des données uniques sur les lois et règlements qui entravent l'esprit d'entreprise et l'emploi des femmes. L'indice présenté est structuré autour du cycle de vie d'une femme active, avec 35 points de données sur huit indicateurs. Les scores globaux sont ensuite calculés en prenant la moyenne de chaque indicateur, 100 représentant le score le plus élevé possible. Le score de la Tunisie dans la dernière édition du rapport est de 67.5 sur 100, ce qui est supérieur à la moyenne régionale de MENA (à 51,5). Les pays qui se classent en tête avec 100 sont pour la plupart en Europe, le pays Arabe le mieux classé est les Émirats Arabes Unis avec un score de 82,5, le dernier est la Palestine avec 26,3.

7. Impact de la pandémie COVID-19 sur les politiques publiques

⁹ INS, Statistiques issues du répertoire national des entreprises, 2019, P.83. <http://www.ins.tn/sites/default/files/publication/pdf/RNE-2020.pdf>

¹⁰ OIT, Évaluation nationale de développement de l'entrepreneuriat féminin en Tunisie, P.130. https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/-ed_emp/--emp_ent/--ifp_seed/documents/publication/wcms_551170.pdf

¹¹ MIWE, rapport sur l'Indice Mastercard de Femmes entrepreneures (MIWE), 2019, P.114 <https://mastercard-index-of-women-entrepreneurs-2019.pdf>

¹² <https://www.baya.tn/rubriques/society/economie/une-nouvelle-etude-sur-le-nombre-des-femmes-chefs-dentreprises-en-tunisie/>

¹³ Entrepreneuriat féminin, 7 août 2021, <https://www.webmanagercenter.com/2021/08/07/471424/entrepreneuriat-feminin-46-des-femmes-entrepreneures-en-tunisie-sont-des-actionnaires-dirigeantes-dentreprises/>

Le Covid 19 a eu un impact socio-économique important sur la Tunisie. En effet, l'économie tunisienne qui est très ouverte sur le reste du monde, et par conséquent très vulnérable aux chocs exogènes, a subi une contraction de l'économie mondiale de l'ordre de 3 % en 2020¹⁴. La plupart des études conduites pendant le confinement en Tunisie comme dans la plupart des autres pays dans le monde étaient lancées sur la base d'hypothèses sur le passé ou le présent récent et avait pour résultats attendus des scénarios en relation avec l'évolution de la pandémie du COVID-19. Juste à titre d'exemples, le PNUD-Tunisie a publié, en 2020, un rapport sur les impacts socio-économiques de la pandémie en Tunisie, selon lequel le produit intérieur brut pourrait chuter de 4,4% et l'investissement global de 4,9 %. Le chômage pourrait atteindre 21,6 %, contre 15 %, et la pauvreté monétaire 19,2 %, contre 15,2 % avant la pandémie. En conséquence, les revenus d'environ 475 000 personnes passeraient sous le seuil de pauvreté monétaire, exacerbant les disparités et les inégalités régionales préexistantes, notamment entre les hommes (18,7 %) et les femmes (19,7 %)¹⁵.

S'intéressant à l'impact des mesures de confinement sur la pauvreté des enfants¹⁶, pour l'UNICEF, même si le pays avait réussi à maîtriser la propagation de la pandémie, les conséquences négatives sur le plan économique et social étaient tangibles avec un taux de croissance économique du premier trimestre 2020, estimé à moins de 1,7%. Les causes directes ont été identifiées comme étant le confinement de la population, l'arrêt brutal de plusieurs secteurs d'activité et la baisse de la demande intérieure ainsi que celle des principaux partenaires commerciaux de la Tunisie. Avec le scénario d'un confinement de deux mois, il a été établi que le taux national de pauvreté augmenterait de 4,5 points de pourcentage/pp par rapport à la situation (de référence) sans pandémie. Selon cette étude, le taux national de pauvreté extrême augmenterait de 1.5 pp avec une baisse du revenu réel par tête diminuerait de 7% avec une baisse plus probante de 20% pour les catégories les plus démunies contre 5% pour les catégories les plus aisées ; ce qui se traduirait par une légère augmentation des inégalités mesurées par l'indice de Gini¹⁷.

8. Obstacles et défis dans le processus entrepreneurial (évaluation rapide)

L'évaluation rapide (entretiens et discussions de groupes) conduite avec les entrepreneurs a permis d'analyser le processus entrepreneurial et le développement des entreprises du point de vue des hommes et des femmes tout en mettant l'accent sur les obstacles rencontrés. Les aspects de financement des entreprises restent un défi majeur pour les différents sous-secteurs d'activités pour l'ensemble des personnes interviewées. Les femmes ont mis l'accent sur d'autres difficultés auxquelles elles faisaient face comme celles d'allier vie professionnelle et familiale, la faible maîtrise des aspects de gestion administrative et des ressources humaines avec des exemples de difficulté de communication avec les employés hommes (construction genre et comportement stéréotypés), L'accès limité à l'information (études de marché, opportunités en termes de financement, export), le manque de réseautage professionnel en vue d'échanger les informations et les opportunités, y-

¹⁴ <https://www.euromesco.net/publication/la-crise-covid-19-en-tunisie-impacts-et-preoccupations/>

¹⁵ https://www.tn.undp.org/content/tunisia/fr/home/library/environment_energy/etude-sur-l-impact-economique-du-covid-19-en-tunisie.html

¹⁶ <https://www.unicef.org/tunisia/media/2631/file/Impact-des-mesures-de-confinement-associ%C3%A9es-%C3%A0-la-pand%C3%A9mie-COVID-19-sur-la-pauvrete%C3%A9-des-enfants-juillet-2020.pdf>

¹⁷ L'indice de Gini, ou coefficient de Gini, est une mesure de la répartition des revenus au sein d'une population, développée par le statisticien italien Corrado Gini en 1912. Il est souvent utilisé comme un indicateur de l'inégalité économique, mesurant la répartition des revenus ou, moins couramment, la répartition des richesses au sein d'une population. Il varie entre 0 (égalité parfaite) et 1 (inégalité extrême). Entre 0 et 1, plus l'indice de Gini est élevé, plus l'inégalité est grande. Il varie entre 0 (égalité parfaite) et 1 (inégalité extrême). Entre 0 et 1, plus l'indice de Gini est élevé, plus l'inégalité est grande.

compris commerciales contrairement aux hommes qui eux sont plus actifs même dans des réseaux informels.

9. Analyse de la chaîne de valeur sensible au genre/GSVCA

L'objectif de l'Analyse de la Chaîne de Valeur Sensible au Genre/ACVSG est d'évaluer la compétitivité et la performance d'un certain nombre de chaînes de valeur dans chaque secteur/sous-secteur sélectionné afin de déterminer les obstacles et opportunités réels ou potentiels pour les femmes et les hommes qui peuvent être façonnés aussi bien par le cadre légal et réglementaire, par la structure et les pratiques institutionnelles que par les normes sociales, les traditions et la construction Genre.

La notation se fait sur la base de l'interprétation des réponses (en comparant les différentes chaînes de valeur par une lecture horizontale) pour chaque question au niveau de la matrice. La notation d'un sous-secteur ou d'une chaîne de valeur particulière en fonction des sous-critères se fait à l'aide de notes comprises entre 1 et 4, 1 étant très faible/très mauvais et 4 étant bon/élevé.

Le score global pour chaque chaîne de valeur correspond à la formule suivante : *Score global du sous-secteur = % dimension économique X (total des scores à chaque fois multiplié par % question) + % dimension environnementale X (total des scores à chaque fois multiplié par % question) + % inclusion sociale et dimension de genre X (total des scores à chaque fois multiplié par % question) + % dimension institutionnelle X (total des scores à chaque fois multiplié par % question).*

Ce qui permet d'obtenir, au final, des scores globaux pour chaque chaîne de valeur sur un score maximum de 4, en considérant les 3 dimensions : Économique (40%), Genre et innovation sociale (40%) et la dimension Institutionnelle (at 20%). L'analyse de ces différents critères appliqués aux 3 secteurs (Agriculture, Industries légères et Services -) et plus précisément aux 3 sous-secteurs sélectionnés : Agroalimentaire, Textiles et Vêtements et Technologie de l'Information et de la Communication/TIC a donné ce qui suit :

Tableau 5- Score de l'ACVSG

Critères et barème de notation	Score Maximal	Sous-secteur 1: Agroalimentaire	Sous-secteur 2: Textiles	Sous-secteur 3: TIC
Dimension Économique (40%)	1,6	1,00	1,00	1,5
Dimension Genre et innovation sociale (40%)	1,6	0,68	0,72	1,08
Dimension Institutionnelle (20%)	0,8	0,74	0,52	0,74
TOTAL (100%)	4	2,42	2,24	3,32

10. Analyse préliminaire

Suite à l'analyse comparative des 3 sous-secteurs et sur la base de l'examen de la littérature et des données disponibles, le sous-secteur des TIC est apparu, par rapport aux autres sous-secteurs, comme celui présentant le plus fort potentiel en termes de :

→ Potentiel économique,

- D'évolution constatée pour le positionnement des femmes en tant que cheffes d'entreprises
- Dynamique institutionnelle via les stratégies mises en place pour le sous-secteur ainsi que l'appui des projets et programmes de développement.

CONCLUSIONS & RECOMMANDATIONS

L'analyse transversale des résultats de l'Analyse de Situation (quantitative et qualitative), de l'évaluation rapide et de l'ACVSG, a mis en évidence un certain nombre de préoccupations et de besoins qui peuvent être résumés comme suit :

- La mise en réseau avec d'autres chefs d'entreprises dans un esprit de collaboration afin d'échanger des informations relatives à leur domaine et les éventuelles opportunités,
- Une meilleure compréhension des réglementations régissant le secteur d'activité de l'entreprise, mais aussi une veille pour maintenir l'entreprise en conformité avec les exigences réglementaires,
- Un meilleur accès à la formation technique et managériale,
- Compétences nécessaires en matière de gestion des risques, renforcement de la confiance en soi dans la création et la gestion d'entreprise,
- Une meilleure capacité de gestion des ressources humaines et financières,
- Des capacités et des compétences en matière de planification d'entreprise, y compris l'adoption de nouvelles technologies de gestion d'entreprise telles que le commerce électronique et le marketing numérique.

Il est attendu que les parties prenantes concernées enrichissent ces résultats préliminaires sur la base de leur propre expérience et procéder à l'identification des points communs et des différences de leur pays avec les autres, et procéder à la sélection des priorités qui serviront à l'élaboration d'un cadre stratégique. Ce dernier sera également soumis à un autre cycle de consultations et de discussions pour validation et adoption lors du 2ème séminaire régional qui se tiendra au premier semestre 2022.